

Les vestiges romans de la collégiale Notre-Dame d'Étampes, témoins du mécénat architectural de Robert le Pieux

The romanesque remains of Notre-Dame in Etampes, witnesses of Robert the Pious' architectural patronage

Die romanischen Überreste der Stiftskirche Notre-Dame d'Étampes, Zeugnis des architektonischen Mäzenatentums Roberts des Frommen

Élise Baillieul



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lha/312>

DOI : 10.4000/lha.312

ISSN : 1960-5994

Éditeur

Association Livraisons d'histoire de l'architecture - LHA

Édition imprimée

Date de publication : 10 juin 2013

Pagination : 9-24

ISSN : 1627-4970

Référence électronique

Élise Baillieul, « Les vestiges romans de la collégiale Notre-Dame d'Étampes, témoins du mécénat architectural de Robert le Pieux », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne], 25 | 2013, mis en ligne le 10 juin 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lha/312> ; DOI : 10.4000/lha.312

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés à l'Association LHA

Les vestiges romans de la collégiale Notre-Dame d'Étampes, témoins du mécénat architectural de Robert le Pieux

The romanesque remains of Notre-Dame in Etampes, witnesses of Robert the Pious' architectural patronage

Die romanischen Überreste der Stiftskirche Notre-Dame d'Étampes, Zeugnis des architektonischen Mäzenatentums Roberts des Frommen

Élise Baillieul

- 1 La ville d'Étampes apparaît pour la première fois comme lieu de résidence royale dans un acte daté de 1030, à la fin du règne de Robert II¹. D'après Helgaud de Fleury, biographe du souverain, c'est la reine Constance d'Arles qui aurait souhaité l'installation d'un palais, doté d'un oratoire², sur les rives de la Juine. Robert le Pieux aurait ensuite fondé deux établissements religieux à l'intérieur du *castrum*³ : un monastère dédié à la Vierge ainsi qu'un sanctuaire dont le vocable n'est pas précisé. Si le premier peut être sans conteste assimilé à la collégiale Notre-Dame, l'oratoire et l'église sont plus difficilement identifiables. Il est toutefois communément admis que l'un d'entre eux désigne l'église Saint-Basile⁴. Aujourd'hui, il ne subsiste pas plus de vestiges du XI^e siècle dans ce dernier édifice que d'indices concrets permettant de situer précisément le *palatium* originel⁵. Seule Notre-Dame conserve en élévation d'importants éléments d'architecture ayant appartenu au monument primitif et témoigne de cette période de grande activité constructive.

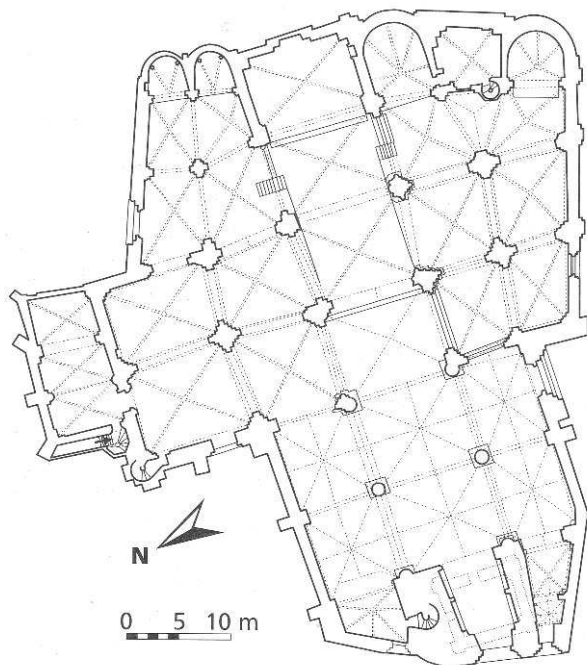
Tradition et documents relatifs à l'église primitive

- 2 La tradition veut que la collégiale ait été construite pour abriter les reliques des martyrs Can, Cantien et Cantienne, offertes à Robert le Pieux par le pape Benoît VIII (1012-1024) entre 1016 et 1020⁶. Desservie par douze clercs assistés d'un nombre indéterminé de chapelains, Notre-Dame n'aurait pas été destinée, dans les premiers temps, à accueillir le culte paroissial. Celui-ci devait être rendu dans l'église voisine de Saint-Basile, où l'office était néanmoins célébré par les chanoines. Cette complémentarité liturgique, qui n'a officiellement pris fin qu'au XIII^e siècle⁷, semble valider l'hypothèse d'une fondation concomitante des deux sanctuaires. Alors qu'aucun document médiéval conservé ne situe ce dernier événement dans le temps, la date de 1022 est pourtant évoquée dans de nombreux ouvrages. Bien que plausible, celle-ci doit être oubliée. Elle résulte en effet de l'interprétation trop hardie d'un texte du XVI^e siècle, relayée sans précaution par J.-M. Alliot, dans son introduction à l'édition du cartulaire de Notre-Dame⁸. Il convient donc de s'en tenir, sur la question des origines de la collégiale, au texte d'Helgaud qui, tout subjectif qu'il soit, n'en constitue pas moins la preuve que Notre-Dame était tenue pour une fondation de Robert le Pieux au XI^e siècle. Par ailleurs, l'établissement n'apparaît dans un texte daté avec précision qu'en 1046. Il s'agit d'une charte de confirmation des biens du chapitre, signée par Henri I^{er} à Compiègne, dans laquelle figure également la seule information connue relative à l'église primitive : on y apprend que certains revenus sont destinés au financement du chantier de l'église, alors en cours⁹.

Les vestiges du XI^e siècle

- 3 Le monument du premier art gothique dont la courte nef est prolongée par un vaste chevet-halle ne laisse rien voir, de prime abord, de l'édifice qui l'a précédé. De celui-ci il subsiste cependant la crypte, située sous la travée précédant le sanctuaire actuel, ainsi que les rotations inférieures de l'escalier en vis qui monte à la tour-porche, à l'ouest.

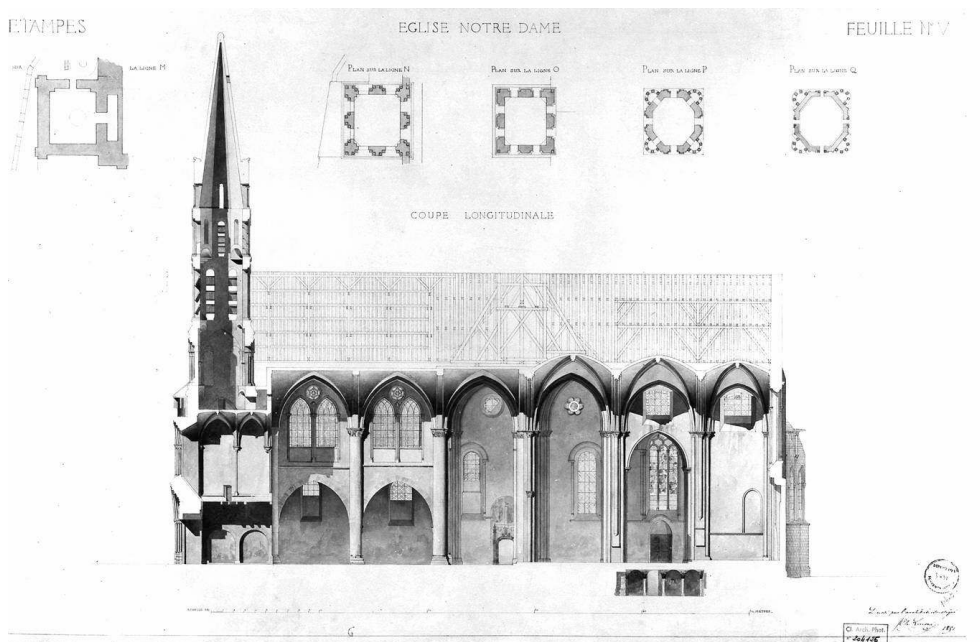
Étampes, Notre-Dame



Plan

Julia Fritsch, Dominique Hervier dir., *Étampes, un canton entre Beauce et Hurepoix*, coll. Cahiers du Patrimoine, n° 56, Paris, Éditions du Patrimoine, 1999, p. 77

Étampes, Notre-Dame



Coupe longitudinale de l'église par Ch. Laisné, 1851

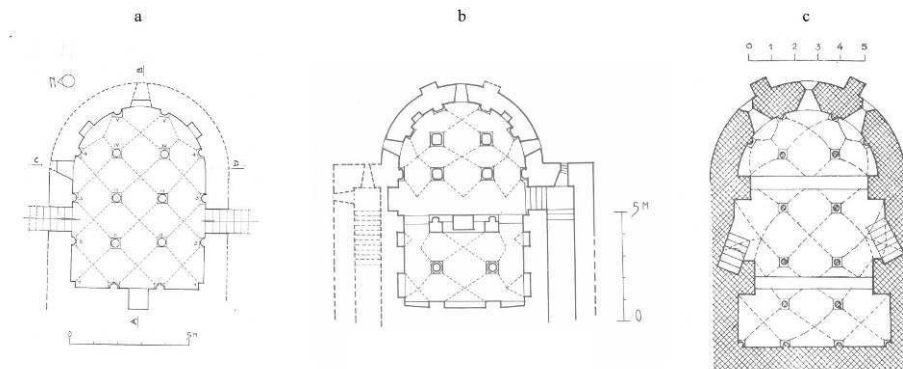
Médiathèque du patrimoine, planothèque : 0082/091/2002 ; n° inv. 3831

- 4 Si la première a toujours été rattachée à la collégiale romane¹⁰, ce n'est que récemment que l'escalier a été attribué à l'église du XI^e siècle¹¹.

La crypte

- 5 Aujourd'hui complètement enterrée, la crypte mesure 7,60 m de longueur sur 5,50 m de largeur et se termine à l'est par une abside.

Plans des cryptes de Étampes, Orléans et Maule



a. Étampes, plan de la crypte de la collégiale Notre-Dame

b. Orléans, plan de la crypte Saint-Avit

c. Maule, plan de la crypte de l'église Saint-Nicolas

P. Rousseau, Médiathèque du patrimoine : 1999-045-0007

P. Rousseau, Pierre Jouvellier, « La crypte de l'église Saint-Avit d'Orléans », *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, actes de la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire (3-10/07/1969), dir. R. Louis, Auxerre, Publications de la Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 451.

Marc Thibout, « Maule », *Congrès archéologique de France*. Paris, Mantes (1946), t. 104, 1947, p. 278.

- 6 Les trois vaisseaux sont longs de quatre travées et couverts de voûtes d'arêtes. Celles-ci reposent dans la partie centrale sur trois paires de piles circulaires et en périphérie sur des colonnes engagées.

Étampes, Notre-Dame



Vue de la crypte vers le nord-est
Cl. É. Baillieul.

- 7 Les accès actuels sont situés symétriquement dans la deuxième travée. Aucune restauration n'est documentée ; les murs et les supports engagés de l'abside ont pourtant été rejointoyés à une date assez récente¹². Le décor peint qui recouvre la voûte et l'essentiel des maçonneries a été exécuté au XVIII^e siècle¹³.
- 8 Les parements visibles sont constitués de moellons de calcaire stampien disposés en assises régulières ; le ciment qui masque aujourd'hui partiellement le petit appareil semble avoir remplacé un mortier abondant, sans doute endommagé lors du grattage. Bien qu'aucune observation des matériaux constituant la voûte ne soit possible aujourd'hui, on peut supposer que celle-ci a été réalisée en blocage, à l'image de celles qui couvrent les collatéraux de la rotonde dijonnaise de Saint-Bénigne, ou des cryptes de Saint-Philibert de Tournus et de la cathédrale de Clermont qui sont également dépourvues d'arcs doubleaux¹⁴. L'emploi du moyen appareil de pierre taillée, posé plein-sur-joint est strictement réservé aux supports et aux encadrements des baies et des niches. Cette répartition des deux types d'appareil est significative¹⁵ : elle témoigne d'une conception du mur « par travée », dissociant la paroi et les éléments de l'ossature, qui paraît spécifique aux monuments romans du centre et du nord de la France actuelle érigés au début du XI^e siècle¹⁶. Elle est aussi observable aux cryptes de Saint-Séverin de Château-Landon, Saint-Sauveur de Melun¹⁷ ou encore à la tour porche de Saint-Pierre de Chartres¹⁸.
- 9 Le plan à trois vaisseaux de hauteur sensiblement égale inscrit la crypte étampoise au rang des cryptes-halles. Elles se caractérisent par une structure simple et peu cloisonnée qui fut largement adoptée par les constructeurs franciliens au Moyen Âge¹⁹. Les volumes des cryptes-halles de Saint-Nicolas de Maule²⁰ et de la cathédrale de Meaux²¹ étaient sans

doute très proches de ceux de la crypte d'Étampes. Le parallèle le plus probant est cependant à effectuer avec la crypte Saint-Avit d'Orléans²² qui offre, en termes de tracé et de proportions, de nombreux points de comparaison. En plan, une seule variante importante est à noter : alors que la partie occidentale de la crypte orléanaise est occupée par un *martyrium*²³, la crypte étampoise est dotée à l'ouest, dans la travée axiale, d'une niche en plein-cintre, haute d'1,85 m pour 81 cm de large. Celle-ci est parfois considérée comme l'entrée primitive de la crypte²⁴, bouchée lors de la reconstruction de l'église haute au XII^e siècle pour être remplacée par deux accès latéraux, toujours en service. Or, l'étude matérielle de ces arcs nord et sud ne permet en aucun cas de conclure à leur aménagement postérieur et cette niche évoque davantage, par son emplacement et son étroitesse, un dispositif de conservation de reliques qu'une porte. Ces trois percements, loin de s'exclure, devaient au contraire fonctionner de concert. En attribuant à la niche occidentale une fonction reliquaire, on peut en effet expliquer l'implantation des escaliers dans la deuxième travée, plutôt que dans la première : de cette manière, la circulation est facilitée entre l'église supérieure et la crypte mais aussi à l'intérieur de celle-ci, où l'espace dédié à l'exposition des reliques est dissocié de l'espace presbytéral à l'est²⁵.

- 10 Si l'authenticité des portes nord et sud ne doit pas être mise en doute, les deux volées de marches sur lesquelles elles ouvrent ont à l'évidence fait l'objet de plusieurs reprises. Leur déploiement rectiligne, perpendiculaire à l'axe de la crypte, ne peut être conforme aux dispositions primitives car pour abriter ces escaliers, il aurait fallu que le chœur de la collégiale romane soit d'une largeur invraisemblable. Le tracé coudé des couloirs construits à Saint-Avit d'Orléans est l'alternative la plus plausible. Ainsi restitués à Étampes, les escaliers devaient aboutir dans les bas-côtés de l'église haute, à peu près à l'emplacement actuel d'une paire de piliers soutenant le vaisseau central du XII^e siècle, ce qui justifierait leur modification. Cette solution éclairerait par ailleurs une particularité de la baie septentrionale²⁶ : l'ébrasement de celle-ci présente un fort désaxement vers le nord-est. Cette obliquité suggère qu'à l'origine quelque chose au revers du mur empêchait le développement normal de la fenêtre, certainement comme à Saint-Avit, où l'on sait que ce même phénomène est dû à la présence d'un palier interrompant l'escalier d'accès, situé à la travée précédente.
- 11 Strictement circonscrit aux chapiteaux et aux bases, le décor de la crypte s'efface au profit des masses architecturales. Aucun astragale, aucun tailloir ne vient interrompre le mouvement ascendant initié par les minces colonnes appareillées et prolongé par la voûte. L'épannelage à angles abattus des corbeilles fait discrètement écho, en miroir, aux volumes des bases du vaisseau central. Ces dernières témoignent d'une certaine variété de motifs, sculptés en très faible relief et puisés dans un répertoire ornemental géométrique restreint. Il est à peine enrichi sur les chapiteaux qui sont principalement animés de baguettes soulignant les arêtes. Celles-ci sont parfois combinées pour former des chevrons mais elles dessinent le plus souvent des cartouches²⁷, rappelant le décor des chapiteaux de Saint-Avit d'Orléans ou ceux des cryptes des cathédrales d'Auxerre et de Nevers. Plus rares sont les thèmes d'inspiration végétale : les corbeilles bordant la travée axiale orientale sont gravés de courbes évoquant des feuilles lisses et trois chapiteaux coiffant des colonnes engagées portent des fleurons encadrés de crosses ou de volutes très stylisés. La grande sobriété de ces chapiteaux ne doit pas être confondue avec de la maladresse ou de la pauvreté ; un minimalisme analogue est de mise dans la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon et au *gazofilatium* de Saint-Benoît-sur-Loire²⁸, deux constructions

prestigieuse des environs de l'an mil. Plus largement, ces formes simples et ce type d'épannelage ont connu un succès considérable en Europe occidentale au XI^e siècle²⁹ et ne sauraient être associés à une seule région ni à un seul atelier.

- 12 L'étude de la mise en œuvre et du décor de la crypte étampoise vient donc corroborer le texte de 1046, évoquant le chantier encore en cours de la collégiale primitive. Elle permet en outre de préciser cette datation grâce à la mise en évidence des liens forts qu'entretiennent la crypte de Notre-Dame et celle de Saint-Avit d'Orléans. Il reste pourtant difficile d'établir le sens de l'influence entre les deux édifices, qui paraissent tous deux avoir été élevés dans les années 1030. Puisque rares sont les églises franciliennes conservées pour cette période, c'est presque uniquement sur les quelques informations qu'offre la crypte qu'il faut se fonder pour tenter de reconstituer les parties orientales de la collégiale du XI^e siècle. Son plan hémicirculaire ainsi que la présence des deux fenêtres, aujourd'hui obstruées, indiquent que le chevet roman présentait le même plan et que le sol du sanctuaire devait être légèrement surélevé afin de permettre l'éclairage direct de la crypte. La situation latérale des accès et leur probable tracé coudé impliquent l'existence de collatéraux dans l'église haute. Ces éléments auraient pu prendre place dans un chevet à chapelles échelonnées, tel que celui qu'Y. Gallet propose de restituer à Notre-Dame de Melun³⁰. La version du chœur à trois absides alignées, plus simple et plus fréquemment assortie aux cryptes, pourrait également avoir été choisie par l'architecte étampoise, comme à Saint-Jean-de-Maurienne et Amsoldingen (Suisse). Bien que ces deux derniers monuments soient dépourvus de transept, rien ne permet d'affirmer qu'il en était de même à Étampes.

L'escalier de la tour-porche

- 13 La tour-porche qui s'élève en avant de la nef semble actuellement être sans rapport avec la crypte. Elle est le fruit de plusieurs campagnes de construction : les troisième, quatrième et cinquième niveaux de la flèche ont été érigés au milieu du XII^e siècle ; les deux niveaux inférieurs – porche et tribune d'orgue – ont été entièrement repris alors qu'on rehaussait les clochetons d'un étage et qu'on ajoutait la toiture de pierre, aux environs de 1200. Ces dernières modifications participaient d'un projet plus vaste, qui comprenait également la création, en partie basse, d'une nouvelle façade. Dans ce but, les angles rentrants formés par la saillie de la tour ont été gommés par l'adjonction de vestibules trapézoïdaux de part et d'autre, dans le prolongement des collatéraux de la nef³¹. Enfin, pour unifier l'ensemble et accueillir les trois nouveaux portails, un haut mur crénelé a été plaqué contre le nouveau massif occidental. Un seul escalier en vis, accolé à la face nord de la tour, assure la circulation au cœur de cet imbroglio architectural. Récemment attribué au chantier de l'église primitive, il enrichit significativement notre connaissance du monument roman, permettant à la fois d'en restituer la longueur et d'affirmer qu'une tour s'élevait à cet endroit dès le XI^e siècle.
- 14 Cet escalier est aujourd'hui composé de quatre rotations entières à main gauche, soit 85 marches au total. Une césure très nette est visible à la troisième spire, au niveau de la 60^e marche, indiquant une construction en deux étapes.

Étampes, Notre-Dame



Amincissement du noyau de l'escalier en vis menant au clocher
Cl. É. Baillieul.

- 15 La partie située au-dessus de cette rupture dessert exclusivement les espaces remaniés ou créés aux environs de 1200. Un tel lien fonctionnel et certaines de ses caractéristiques constructives la rattachent matériellement à cette campagne de modifications. Elle sera pour cette raison écartée de l'analyse. Si la partie basse de l'escalier diffère nettement de cette adjonction, à la fois par ses volumes plus amples³² et par sa mise en œuvre, elle se distingue aussi techniquement des parties de l'église élevées lors du chantier du XII^e siècle.
- 16 Le mur de cage et le noyau sont entièrement appareillés de moellons disposés en assises de 8 à 14 cm de hauteur, séparés par des joints parfois épais de plus de 4 cm.

Étampes, Notre-Dame



Partie inférieure de l'escalier menant au clocher.
Cl. É. Baillieul.

- 17 Malgré leur surface légèrement polie, ils semblent avoir été façonnés au marteau têt, comme ceux qui composent les parois de la crypte. Chaque marche est constituée de deux ou trois blocs, qui ne sont insérés ni dans le parement extérieur ni dans le noyau. L'embranchement est en moyenne profond de 33 cm, à l'exception de la marche n° 29 qui présente une largeur plus importante et forme un palier. Leur hauteur est comprise en 12 et 17 cm. La voûte en berceau hélicoïdal qui couvre le passage et soutient les marches de la spire suivante a été réalisée en blocage. Elle culmine à 2 m environ. Les moellons visibles dans le mortier ne semblent pas disposés au hasard : pour l'essentiel longs et peu épais, ils sont orientés dans le sens de la rotation. Les traces des couchis ayant servi à la construction de cette voûte sont visibles par endroit. Chacun d'eux devait être constitué d'une dizaine de lattes, mesurant une trentaine de centimètres de longueur. La précision des empreintes n'est toutefois pas suffisante pour affirmer qu'un même couchis a été utilisé plusieurs fois.
- 18 Si aucune datation ne peut être proposée sur la seule foi des techniques mises en œuvre dans un escalier médiéval³³, il est toutefois possible d'en améliorer notre compréhension au moyen de comparaisons. Ainsi l'observation de nombreuses similitudes dans les procédés utilisés en partie haute de la tour-porche de Saint-Pierre de Chartres incite-t-elle à placer la construction de l'escalier d'Étampes dans le premier tiers du XI^e siècle. De la même manière, on y a employé la voûte en berceau montée sur couchis, les parements de moellons et les marches appareillées. L'escalier chartrain est certes droit mais le consensus autour de la date de construction de la tour qui l'abrite – extrême fin X^e ou début du XI^e siècle³⁴ – en fait un jalon important. La tour-porche de Saint-Germain-des-

Prés, érigée entre 990 et 1014³⁵ permet quant à elle d'effectuer un parallèle avec deux volées d'escaliers en vis : on y retrouve un noyau appareillé de près de 60 cm de diamètre et des marches indépendantes bien que l'usage de la pierre de taille y soit plus répandu.

- 19 Ces quelques remarques ne doivent cependant être considérées qu'à la lumière de l'analyse détaillée des maçonneries de l'escalier étampois. Au cœur de celle-ci, l'examen des cinq percements ponctuant le mur de cage s'avère essentiel à l'établissement de la chronologie relative du massif. La porte d'accès à l'escalier, première ouverture envisagée, se trouve dans le mur sud du vestibule septentrional et semble être contemporaine de sa construction, à l'extrême fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. Au revers de la paroi, les modifications du parement sont bien visibles et confirment sa postériorité. Comme le couloir voûté ne se présente pas dans l'alignement de cette entrée, mais perpendiculairement à elle, sur un axe est-ouest, le départ du berceau a dû être endommagé pour évider le mur sur une hauteur suffisante. L'orientation du passage initial, ainsi que le vestige de l'arc en plein cintre visible à gauche de l'entrée, montrent qu'à l'origine, l'accès à cet escalier se faisait certainement depuis l'est et non par le nord comme c'est le cas aujourd'hui. Néanmoins, aucune trace d'un tel sens de circulation n'est perceptible depuis la nef ou ses collatéraux : dans le prolongement du couloir se trouve en effet la colonne engagée supportant la première grande arcade du vaisseau central. Ces dispositions fort peu compatibles invitent à placer la vis avant la construction de la nef, survenue vers 1130-1135, et tendent ainsi à prouver son appartenance à l'église primitive.
- 20 Situé strictement au dessus la porte d'entrée actuelle³⁶, le premier regard éclairant l'escalier a été intégré sans soin à la construction préexistante, très probablement lors du rehaussement de la cage et de la construction du vestibule nord sur lequel il ouvre sans en perturber les maçonneries. La deuxième baie paraît au contraire authentique³⁷. Celle-ci est sommée d'un linteau monolithe et encadrée de pierres de taille sommairement layées, séparées par des joints épais, appareillés en continuité de parement. Tournée vers l'ouest, cette fenêtre a été aveuglée par le contremur crénelé de la façade, confirmant son antériorité.
- 21 L'ouverture la plus riche d'enseignements se trouve face au palier formé par la vingt-neuvième marche. Il s'agit plus précisément d'un couloir, orienté vers le sud, reliant à l'aide d'une volée de cinq marches l'escalier en vis à la tribune d'orgue, située au deuxième niveau du clocher.

Étampes, Notre-Dame



Escalier du clocher, couloir menant au deuxième niveau.
Cl. É. Baillieul.

- 22 Un faisceau d'éléments suggère que cette bifurcation est également contemporaine de l'escalier principal. Les quatre premières marches sont en tous points comparables à celles de la vis tandis que la dernière semble avoir été refaite à une date récente ; les parois et la voûte en berceau présentent des caractéristiques identiques au reste de l'escalier et, à l'instar du regard bouché, l'arc d'entrée du couloir est réalisé en pierres de taille, bien intégrées au reste du parement. Par ailleurs les environs de la porte ouvrant sur la tribune ne font pas corps avec la maçonnerie du passage voûté, le collage entre les deux espaces est perceptible. Enfin, l'élargissement de l'embranchement n° 29, destiné à faciliter la circulation vers ce couloir latéral, ne peut être que concomitant de la construction de l'escalier en vis, sans quoi sa modification ultérieure aurait engendré de nombreux désordres dans l'implantation des marches suivantes. L'authenticité de ce passage constitue dès lors la preuve de l'existence d'une salle haute, qui surmontait certainement un porche dans la tour primitive. Aisément accessible, cet espace faisait peut-être office de chapelle, comme aux tours-porches de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Benoît-sur-Loire ou Saint-Genest-de-Lavardin³⁸. Bien qu'il soit impossible sur ce point de dépasser le stade des hypothèses, il faut tout de même noter l'usure anthropique des marches et le poli des moellons du noyau, qui supposent un usage important et régulier. Plus haut, une dernière fenêtre ouvre vers le nord, sur l'intérieur du vestibule, à hauteur des 39^e et 40^e marches. Elle ne se trouve pas exactement au-dessus du regard de la rotation inférieure mais légèrement décalée vers l'ouest. Sur la face interne, le pourtour de la baie est appareillé régulièrement, hormis l'allège, qui est très perturbée. Cette contradiction suggère que l'ouverture, contemporaine du mur de cage, a été agrandie par

la suite vers le bas. La largeur de son ébrasement, égale à celle du regard aveugle (75 cm), vient confirmer cette lecture.

- 23 Un dernier phénomène est à souligner : les dix dernières marches de la partie ancienne de l'escalier ne sont plus disposées comme les rayons d'un cercle, comme l'étaient les précédentes, mais leur emmarchement côté noyau s'élargit peu à peu alors qu'il reste constant du côté du mur de cage. Bien que légère, cette obliquité contraste avec la régularité de répartition des cinquante premières marches. Sa situation dans les derniers mètres de la partie romane indique peut-être que cette particularité amorçait en réalité le sommet de l'escalier primitif, sans qu'il soit toutefois possible de savoir s'il desservait un troisième niveau ou un quelconque passage. Cette interprétation confirme dès lors que c'est bien la hauteur de l'escalier, insuffisante pour accéder au chemin de ronde, qui a motivé son prolongement cent cinquante ans plus tard.
- 24 De ces remarques, on déduit que l'escalier en vis et sa cage sont les parties les plus anciennes du massif occidental de la collégiale et qu'elles ont été chemisées en deux étapes : d'abord à l'est dans la première moitié du XII^e siècle par la première travée de la nef ; puis à l'ouest, au nord et au sud par la façade crénelée, le mur méridional du vestibule et le réaménagement des premiers niveaux du clocher. Bien qu'il faille se contenter d'observer l'intérieur de l'escalier, les informations ici réunies permettent d'imaginer avec une relative précision ce que devait être la tour-porche romane. Les deux baies authentifiées, ouvrant vers l'ouest et le nord, montrent tout d'abord que la tourelle d'escalier était partiellement construite hors-œuvre. L'orientation de l'accès d'origine, dans l'axe de l'église, indique pour sa part qu'elle s'élevait à l'aisselle de la nef et de la tour, suivant une disposition commune au XI^e siècle et que la tour était certainement placée en avant-corps sur le mur occidental de la nef, plus large³⁹. L'examen des marches nous renseigne ensuite sur les espaces desservis par l'escalier. Ainsi la réutilisation pure et simple du couloir menant à l'actuelle tribune d'orgue permet d'estimer le niveau de la salle haute primitive et le volume du porche situé en dessous, tandis que la hauteur totale de l'escalier laisse à penser que la tour possédait un niveau supplémentaire. Il faut enfin signaler la présence d'un fragment de mur, affleurant dans le vestibule sud, qui semble être l'unique vestige de l'élévation des parties basses du clocher avant leur chemisage. On observe concrètement une bande d'appareil mixte, mesurant seulement quelques dizaines de centimètres de large, émergeant des maçonneries construites au début du XIII^e siècle. La présence de pierre taillée sur la partie la plus occidentale de ce parement montre qu'il s'agit d'un chaînage d'angle et plus particulièrement, au vu de sa situation, de l'angle sud-ouest de la tour. Contre lui a été plaqué le piédroit de la porte méridionale de la façade, laissant la trace d'un collage vertical. Bien qu'il soit tentant d'attribuer ces maçonneries – nécessairement antérieures à la campagne de fortification et de rehaussement – à la tour-porche primitive, il convient de rester prudent. En effet, la technique de construction mêlant petit appareil de moellons et moyen appareil de pierres taillées ayant été également en usage lors de la première étape du chantier du XII^e siècle, cet angle pourrait tout autant appartenir à ce dernier qu'au clocher roman. Quoi qu'il en soit, ce fragment autorise à penser que les dimensions de la base de la tour ont été conservées au fil des siècles, maintenant une section carrée d'environ 6 ou 7 m de côté.
- 25 L'escalier montant au clocher s'avère être une source d'informations très complémentaires quant à l'aspect de l'édifice primitif. Son identification permet désormais d'inscrire la tour disparue de l'église étampoise au rang des tours-porches romanes du domaine royal, aux côtés de celles de Saint-Germain-des-Prés, Chartres,

Poissy ou Créteil. En l'état actuel, il est difficile d'être aussi précis au sujet de la datation de ce clocher que de celle de la crypte car rien ne prouve que cette dernière ait été élevée lors de la même campagne que l'escalier. On peut toutefois situer sa construction dans la première moitié du XI^e siècle.

- 26 Si l'étude des vestiges romans de la collégiale Notre-Dame corroborent certains faits établis traditionnellement, tels que l'identité de son fondateur et la poursuite du chantier sous le règne d'Henri I^{er} au delà de 1046, elle n'en invite pas moins à reconsidérer la place qu'occupe l'église dans le paysage architectural de son temps. En portant un avis dépréciatif sur la qualité artistique de son décor, Jean Hubert avait en effet durablement marqué la crypte étampoise du sceau de la médiocrité⁴⁰. À la faveur de ce nouvel examen, son architecte apparaît au contraire comme un homme très au fait des techniques et des formes utilisées en France moyenne et dans les grands monuments de la première moitié du XI^e siècle. En outre, la présence d'une crypte de ces dimensions – comparables à celles de la crypte de la cathédrale meloise – et celle, maintenant assurée, d'un clocher-porche suffisent à témoigner de l'ambition du parti de la collégiale romane. Sans fouilles archéologiques qui permettraient de sortir du domaine des conjectures, on ne peut toutefois s'appuyer sur l'aspect ni le plan de l'église qui les reliait. La seule donnée connue est sa longueur qui, presque équivalente à celle du monument gothique, peut être tenue pour une marque supplémentaire de prestige. On peut dès lors légitimement penser que la collégiale romane d'Étampes reflétait, au même titre que Notre-Dame de Melun et Saint-Aignan d'Orléans, la qualité de son royal bienfaiteur. Cette église, dont le chantier a pu prendre fin vers 1050 ou peu après, a abrité le culte pendant moins d'un siècle avant que la décision ne soit prise de la remplacer intégralement.

NOTES

1. William M. Newman, *Catalogue des actes de Robert II roi de France*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1937, no 84, p. 104 ; Olivier Guyotjeannin, « Résidences et palais des premiers capétiens en Île-de-France », *Vincennes aux origines de l'état moderne, actes du colloque tenu à Vincennes (8-10/06/94)*, dir. J. Chapelot et É. Lalou, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1996, p. 126.
2. Robert-Henri Bautier éd., Gilette Labory éd., Helgaud de Fleury, *Vie de Robert le Pieux*, Paris, Éditions du CNRS, 1965, p. 64-65 : *Stanpis castro, regina Constantia palatium construxerat nobile simul cum oratorio*.
3. *Ibid.*, p. 130-131 : *monasterium sanctae Mariae in Stanpensi castro ; item in ipso castro, ecclesiam unam in palatio*.
4. Jean-Marie Alliot éd., *Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes*, Paris, A. Picard, Orléans, H. Herluison, 1888, p. XV ; Robert-Henri Bautier éd., Gilette Labory éd., Helgaud de Fleury, *Vie de Robert...op.cit.*, p. 131, n. 10.
5. Sur la question de la situation du palais : Basile Fleureau, *Les Antiquités de la ville et du duché d'Estampes*, Paris, Coignard, 1683, p. 25-28 ; Julia Fritsch, Dominique Hervier dir., *Étampes, un canton entre Beauce et Hurepoix*, coll. Cahiers du Patrimoine, no 56, Paris, Éditions du patrimoine, 1999, p. 39-59 ; Christian Corvisier, « La grosse tour royale d'Étampes : monument emblématique de la montée en puissance capétienne dans la première moitié du XII^e siècle », *Art*

et architecture à Étampes au Moyen Âge, dir. É. Baillieul, Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, t. XX, 2010, p. 13.

6. Basile Fleureau, *Les Antiquités...*, op. cit., p. 25 et 358. Ni le don de ces reliques ni leur arrivée à la collégiale ne sont attestés.

7. Les deux églises étaient situées sur le territoire de la même paroisse jusqu'en 1226, date à laquelle celle-ci est divisée en deux : Basile Fleureau, *Les Antiquités...*, op. cit., p. 49.

8. Jean-Marie Alliot éd., *Cartulaire...*, op. cit., p. XVIII. La première voix discordante à s'élever contre cette tradition historiographique a été celle de B. Gineste : Bernard Gineste éd. et trad., « Henri Ier : Charte en faveur de Notre-Dame d'Étampes (1046) », *Corpus Étampois*, <http://www.corpusetampois.com/cls-11-henri1notredame1046.html>, 2006, consulté le 12/05/12.

9. Frédéric Soehnée, *Catalogue des actes de Henri Ier roi de France*, Paris, 1907 (Bibliothèque de l'École pratique des hautes études, sciences philologiques et historiques ; 161), p. 76-77 : ad opus ecclesiae persolvitur.

10. La crypte est évoquée et datée par la plupart des auteurs ayant travaillé sur la collégiale Notre-Dame. Pour un point de vue spécifique : Jean Hubert, « la crypte de Saint-Jean de Maurienne et l'expansion de l'art lombard en France », *Il romanico pistoiese nei suoi rapporti con l'arte romanica dell'Occidente, Atti del primo convegno internazionale di studi medioevali di storia e d'arte, tenu à Pistoia (27/09/64 - 03/10/64)*, Pistoia, Ente provinciale per il turismo, 1966, p. 183-190 ; Jean Hubert, « L'architecture et le décor des églises en France au temps de Robert le Pieux », *Cahiers Archéologiques*, no 36, 1988, p. 13-40 ; Christophe Passieux, *La crypte de Notre-Dame d'Étampes*, mém. de Maîtrise de l'Université Paris X - Nanterre, dir. C. Heitz, ms. dact., 1991, 2 vol. Signalons également les travaux en cours de Fr. Héber-Suffrin et de Ch. Sapin dans le cadre d'un programme de recherches plus vaste. À propos de ce projet : Christian Sapin, Jean-Louis Bernard, François Héber-Suffrin, Pierre Gillon, « Le projet collectif de recherche : "cryptes et culte des saints en domaine capétien au Moyen Âge" », *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval*, J.-L. Deuffic dir., Saint-Denis, Pecia, 2006, p. 637-648.

11. Élise Baillieul, *L'ancienne collégiale Notre-Dame d'Étampes, un monument du premier art gothique*, mém. de doctorat de l'université Lille 3 - Charles De Gaulle, dir. A.-M. Legaré et Ph. Plagnieux, ms. dact., 2012, vol. I, p. 137-148. J.-M. Pérouse de Montclos avait avant cela souligné son ancienneté relative en qualifiant sa voûte de « romane » : Jean-Marie Pérouse de Montclos, *L'architecture à la française. XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles*, Paris, Picard, 1982, n. 23, p. 343.

12. Ils apparaissent encore recouverts d'enduit sur une photographie publiée en 1988 : Jean Hubert, « L'architecture et le décor... », op. cit., p. 19.

13. Médiathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont) : 1999/008/0131, dossier 4041. Cette datation a été établie par un restaurateur chargé de l'examen de la peinture.

14. Ces quelques monuments comparatifs, tous datés de la première moitié du XIe siècle, suffisent à invalider l'hypothèse parfois émise d'une réfection postérieure du voûtement.

15. Éliane Vergnolle, « La pierre de taille dans l'architecture religieuse de la première moitié du XIe siècle », *Bulletin monumental*, t. 154, 1996, p. 229-234.

16. Par opposition à une vision plus « horizontale », observable dans les régions situées entre Saône et Pô. Éliane Vergnolle, « La construction », *Franche-Comté et premier art roman. L'architecture religieuse en Europe autour de l'an Mil*, catalogue de l'exposition du musée de l'Abbaye / donations Guy Bardone - René Genis à Saint-Claude (13/06/09 - 20/09/09), Saint-Claude et Lons-le-Saunier, Musée de l'Abbaye et musée d'Archéologie du Jura, 2009, p. 10-13.

17. Premier quart du XIe siècle. Christian Sapin, « La crypte Saint-Sauveur de Melun. Travaux archéologiques en cours », *Art et architecture à Melun au Moyen Âge*, actes du colloque tenu à Melun (28-29/11/98), Y. Gallet dir., Paris, Picard, 2000, p. 140-141.

18. Fin du Xe, début du XIe siècle. Pierre Héliot, Georges Jouven, « L'église Saint-Pierre de Chartres et l'architecture du Moyen Âge », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, nouvelle série, t. VI, 1970, p. 128-134.

19. Christian Sapin, Jean-Louis Bernard, François Héber-Suffrin, Pierre Gillon, « Le projet... », op. cit., p. 639.
20. Vers 1070-1080. Marc Thibout, « Maule », Congrès archéologique de France. Paris, Mantes (1946), t. 104, 1947, p. 269-283 ; Michel Lheure, Les église des XIe et XIIe siècles dans l'archidiaconé du Pincerais, mém. de doctorat de l'Université de Paris IV - Sorbonne, dir. A. Prache, ms. dact., 1998, t. II, p. 224-230.
21. Vers 1030-1040. François Héber-Suffrin, Danièle Johnson, Annie Blanc, « La crypte de la cathédrale de Meaux », Meaux médiéval et moderne, Meaux, Association meloise d'archéologie, 1992, p. 205-225.
22. Vers 1020-1030. Pierre Martin, « Saint-Avit d'Orléans », Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury, catalogue de l'exposition du musée des Beaux-Arts d'Orléans (16/04/04 - 11/07/04), Turnhout, Brepols, 2004, p. 78-80.
23. Pierre Martin, « Une transposition à l'antique ? Les martyria des cryptes Saint-Aignan et Saint-Avit d'Orléans », Art sacré : Cahiers de rencontre avec le patrimoine religieux, no 15, 2001, p. 38-57.
24. Léon Guibourgé, Étampes, ville royale, Étampes, chez l'auteur, 1957, p. 67 ; Christophe Passieux, La crypte..., op. cit., t. I, p. 31-32.
25. Un raisonnement similaire a été appliqué pour la restitution des accès de la crypte de Meaux : François Héber-Suffrin, Danièle Johnson, Annie Blanc, « La crypte... », op. cit., p. 214.
26. Les deux baies ont été percées à l'entrée de l'abside au nord et dans la travée axiale à l'est. Elles alternent avec deux niches basses en plein-cintre, profondes d'une vingtaine de centimètres. Aucune trace d'une éventuelle fenêtre méridionale n'est visible.
27. Le chapiteau situé dans l'angle nord-ouest de la crypte est orné d'un cartouche gravé dans l'enduit. Celui-ci est difficilement datable mais soulève la question de la présence d'un décor peint complétant ou suppléant le décor sculpté.
28. Éliane Vergnolle, « Un vestige architectural de l'an mil : le gazofilatium construit par Abbon de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire », Abbon, un abbé de l'an mil, actes du colloque tenu à Orléans et Saint-Benoît-sur-Loire (10-12/06/04), A. Dufour et G. Labory dir., Turnout, Brepols, 2008, p. 25-45.
29. Jean Cabanot, « Aux origines de la sculpture romane : contribution à l'étude d'un type de chapiteaux du XIe siècle », Romanico Padano, Romanico Europeo, Parme, Università degli studi di Parma, 1982, p. 352-363.
30. Yves Gallet, « La collégiale Notre-Dame de Melun au temps de Robert le Pieux », Art et architecture à Melun au Moyen Âge, actes du colloque tenu à Melun (28-29/11/1998), Y. Gallet dir., Paris, Picard, 2000, p. 160-163.
31. L'irrégularité de leur plan s'explique par les fortes contraintes topographiques qui ont pesé sur ce projet : présence de l'Hôtel-Dieu au nord, passage de la rue au sud.
32. Le diamètre de la cage en partie basse est de 2,37 m pour un noyau de 65 cm ; en partie haute, le diamètre total est d'1,61 m pour un noyau de 15 cm.
33. Peu d'études ont été menées sur les passages muraux et les escaliers médiévaux mais toutes se soldent par un constat équivalent : la grande diversité des techniques mises en œuvre pour leur construction ne permet pas d'établir de typologie diachronique des procédés employés. Éliane Vergnolle, « Passage muraux et escaliers : premières expériences dans l'architecture du XIe siècle », Cahiers de civilisation médiévale, no 32, 1989, p. 43-60 et Andreas Hartmann-Virnich, « L'escalier en vis voûté et la construction romane : exemples rhodaniens », Bulletin monumental, t. 154, 1996, p. 124.
34. Pierre Héliot, Georges Jouven, « L'église Saint-Pierre de Chartres... », op. cit., p. 128-134 ; Éliane Vergnolle, « Passage muraux ... », op. cit., p. 49.
35. Philippe Plagnieux, « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique », Bulletin monumental, t. 158, 2000, p. 14.

36. À hauteur des marches no 18 et 19.

37. À hauteur de la marche no 26.

38. Bien que le rôle culturel des salles hautes des massifs occidentaux et des espaces d'accueil au XI^e siècle soit communément admis, il est rarement confirmé par des textes ou des aménagements liturgiques explicites. Les auteurs d'études régionales sur les tours-porches sont souvent prudents quant à l'attribution d'une fonction précise à ces espaces : Florence Juin, « Les tours-porches occidentales des provinces de la Loire moyenne et du Berry (XI^e-XIII^e siècles). État de la question », Cahiers de Saint-Michel de Cuxa, no 32 (L'an mil. Fin d'un monde ou renouveau ?), 2001, p. 177 ; Claude Andrault-Schmitt, « Le succès des tours-porches occidentales en Limousin (XI^e-XIII^e siècles), Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XIII^e siècle, actes du colloque tenu à Auxerre (17-20/06/1999), Ch. Sapin dir., Paris, Éd. du CTHS, 2002, p. 241 ; Marie-Thérèse Camus, « Tours-porches et fonction d'accueil des les églises du Poitou au XI^e siècle », Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XIII^e siècle, actes du colloque tenu à Auxerre (17-20/06/1999), Ch. Sapin dir., Paris, éd. du CTHS, 2002, p. 279.

39. Éliane Vergnolle, « Saint-Genest de Lavardin », Congrès archéologique de France. Blésois - Vendômois (1981), t. 139, 1981, p. 216, n. 11.

40. Jean Hubert, « la crypte de Saint-Jean de Maurienne ... », op. cit. ; Jean Hubert, « L'architecture et le décor ... », op. cit.

RÉSUMÉS

La collégiale Notre-Dame d'Étampes date pour l'essentiel du deuxième tiers du XII^e siècle. Elle conserve toutefois des vestiges d'un édifice antérieur, construit à l'initiative de Robert le Pieux dans les années 1020, alors qu'il établissait à proximité l'une de ses résidences. De cette église primitive, on conserve une crypte-halle, aujourd'hui complètement enterrée et située sous la travée précédant le sanctuaire, ainsi que quatre rotations d'un escalier en vis desservant la tour occidentale. Ce dernier est invisible depuis l'extérieur car il a été chemisé et rehaussé lors des deux principales campagnes de transformation de l'édifice, aux XII^e et XIII^e siècles. L'étude renouvelée de la crypte et l'attribution inédite de l'escalier au monument roman permettent d'esquisser avec un peu plus de précision les contours de l'église du XI^e siècle. Presque aussi longue que la collégiale gothique, son chevet était hémicirculaire, elle possédait des collatéraux et était précédée d'une tour-porche de plan approximativement carré. Les éléments ainsi réunis attestent d'un parti architectural d'une réelle ambition et indiquent que les travaux se sont déroulés durant la première moitié du XI^e siècle. Cette datation corrobore le seul texte connu relatif à l'église romane évoquant le financement d'un chantier en cours en 1046.

The collegiate church Notre-Dame in Etampes is mostly dated from the second third of the XIIth century. However, it still has some remains from a previous building which was erected on Robert the Pious's initiative in the 1020's while he was settling one of his residence nearby. From this initial church remains a hall crypt which is nowadays fully buried and located under the bay in front of the sanctuary as well as a spiral staircase leading to the western tower. This staircase is not visible from the outside because it was jacketed and raised during the two main modification periods in the XIIth and XIIIth centuries. The renewed study of the crypt and the unpublished attribution of the staircase to the romanesque monument improve our knowledge of the XIth century church. Almost as long as the gothic collegiate church, its choir was

semicircular, the nave had aisles and was preceded by a squared tower. These facts together show an ambitious architectural project and indicate that the construction works happened during the first half of the XIth century. This dating corroborates the only known text about the romanesque church mentioning the financing of a current construction site in 1046.

Die Stiftskirche Notre-Dame in Étampes stammt größtenteils aus dem zweiten Drittel des 12. Jahrhunderts. Sie birgt jedoch noch Spuren eines Vorgängerbaus, welcher in den 1020er Jahren auf Initiative Roberts des Frommen errichtet wurde, der zur gleichen Zeit in der Nähe eine seiner Residenzen etablierte. Von dieser ersten Kirche ist noch die heute gänzlich verborgene Hallenkrypta erhalten, die sich unter jenem dem heutigen Altarraum vorgelagerten Joch befindet, sowie vier Windungen einer Wendeltreppe, die zum Westturm führte. Diese Treppe ist von außen nicht sichtbar, da sie im Zuge der zwei Hauptumbauphasen der Kirche im 12. und 13. Jahrhundert verkleidet und erhöht wurde. Die erneute Untersuchung der Krypta sowie die erstmalige Zuordnung der Treppe zum romanischen Bau erlauben es nun, den Umriss der Kirche des 11. Jahrhunderts genauer nachzuvollziehen. Mit einer Länge, die nahezu jener der gotischen Stiftskirche entsprach, und einem halbkreisförmigen Chorhaupt besaß die Kirche darüber hinaus zwei Seitenschiffe und einen turmbekrönten Portalvorbau über einem etwa quadratischen Grundriss. Anhand dieser gesammelten Elemente lässt sich auf ein äußerst ambitioniertes architektonisches Projekt schließen, dessen Ausführung der ersten Hälfte des 11. Jahrhunderts zuzuordnen ist. Diese Datierung bestätigt auch die einzige Schriftquelle zur romanischen Kirche, in der die Finanzierung laufender Bauarbeiten im Jahre 1046 Erwähnung findet.

AUTEUR

ÉLISE BAILLIEUL

Née en 1982, Élise Baillieul a effectué son cursus en histoire de l'art médiéval à l'université Charles de Gaulle – Lille 3. Après un mémoire de maîtrise et de D.E.A. traitant des chevets cisterciens à déambulatoire et chapelles rayonnantes des XII^e et XIII^e siècles, elle s'est intéressée à la première architecture gothique du domaine royal français dans le cadre de sa thèse, consacrée à l'étude de l'ancienne collégiale Notre-Dame d'Étampes (Essonne) et soutenue en mai 2012. Elle a ensuite intégré l'équipe AcanthuM, à l'université de Namur (Belgique) en tant que chercheuse post-doctorante, dans le cadre d'un projet visant à étudier les calcaires lorrains mis en œuvre dans l'architecture religieuse de l'ancien diocèse de Liège à la période gothique.